



## PROJET D'APPUI AU RENFORCEMENT DES MECANISMES DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES MALVERSATIONS DIVERSES

### TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT CONSULTANT NATIONAL

### ATELIER NATIONAL D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION DE DIFFERENTS ACTEURS A TOUS LES NIVEAUX, AUX NOUVEAUX MECANISMES ANTI CORRUPTION

#### *Quatre jours*

#### 1. Contexte et Justification

La lutte contre la corruption est un des défis objet de préoccupations au niveau mondial à plus d'un titre. La Convention des Nations Unies contre la corruption a été ratifiée par plusieurs Etats. Le Burundi l'a ratifiée par la loi n°1/03 du 18 janvier 2000. A la même date, il a été promulgué la loi n° 1/02 portant ratification de la Convention de l'Union Africaine sur la Prévention et la lutte contre la Corruption. Une année plus tard, le Burundi a promulgué la loi n°1/12 du 18 avril 2006 portant mesures de prévention et de répression de la corruption et des infractions connexes.

L'objectif global des trois textes de loi précités est de combattre la corruption qui mine le fonctionnement des institutions nationales en impulsant une dynamique de moralisation de la vie publique, et d'assurer non seulement la probité dans la gestion des biens publics, mais également la protection des citoyens et de leurs activités économiques.

Dans ses efforts pour la lutte contre la corruption, l'action du Gouvernement du Burundi doit être accompagnée par l'action de divers acteurs à tous les niveaux tels que les élus, les cadres et agents de l'Etat (l'administration publique), les magistrats, les policiers, les militaires, les membres de la société civile, les confessions religieuses, les opérateurs économiques (secteur privé), les professionnels des médias, la population à la base, etc. Afin de mieux combattre ce fléau qui gangrène le Burundi, il est impérieux que tous ces acteurs aient une compréhension commune et une parfaite maîtrise de ces nouveaux mécanismes anti-corruption. Il est également important qu'ils débattent sur l'efficacité de ces derniers en termes de prévention, de dissuasion et de répression à tous les niveaux et à travers tout le pays.

#### 2. Taches et Responsabilités

Le consultant recherché devra :

- Faire l'historique des différents instruments juridiques initiés par l'Etat du Burundi depuis l'indépendance dans le cadre du contrôle des finances publiques et de la lutte contre la corruption et les malversations diverses ;
- Analyser le rapport des états généraux de l'économie burundaise d'août 2003 ;
- analyser le rapport de l'atelier de réflexion sur la lutte contre la corruption et les malversations économiques et financières de décembre 2003 ;
- Analyser l'enquête initiée par le Gouvernement sur financement de la Banque Mondiale, concernant la gouvernance et la corruption au Burundi (juin 2008).

Il devra également :

- élaborer et remettre aux participants un support écrit ;
- préparer et animer le thème retenu ;
- appuyer la présentation par des cas pratiques ;
- rédiger un rapport final de l'atelier.

Les résultats suivants sont attendus de cette formation :

- Une bonne connaissance du parcours juridique en matière de contrôle des finances publiques et de bonne gestion économique au Burundi au cours des ans;
- L'engagement des participants au respect des lois et règlements de lutte contre la corruption et les malversations diverses
- Une proposition d'instruments efficaces anti corruption.

### **3. Impact des résultats sur le fonctionnement du projet/programme**

Le projet BDI/A/1 ayant pour objectif principal d'appuyer le fonctionnement des nouvelles institutions nationales anti-corruption, il est important que les acteurs concernés par leurs activités, ainsi que le public aient une idée plus précise des résultats obtenus et/ou envisagés après quelques mois de fonctionnement effectif. Dans cette optique, une bonne connaissance des initiatives passées et actuelles relatives à la bonne gouvernance économique permettra de mieux situer le contexte dans lequel évoluent ces institutions. En outre, l'atelier sera l'occasion de recueillir des propositions permettant d'opérer des ajustements à l'exécution de certaines activités du projet, notamment l'organisation des ateliers régionaux et communaux.

### **4. Compétences**

- Avoir au moins une licence et une expérience d'au moins 5 ans en Gestion macroéconomique ou en Droit ;
- Aptitude à diriger et animer une formation ;
- Aptitude à travailler en équipe ;
- Bonne capacité de communication ;
- Bonne maîtrise de l'outil informatique.

### **5. Qualifications/Expériences**

#### **Education:**

- Etre titulaire d'un diplôme universitaire de niveau Licence au minimum.

#### **Expérience:**

- Expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine de la gestion macro économique ou du Droit ;
- Expérience avérée dans la formation et dans l'animation des thèmes par approche participative.

#### **Langues:**

- Excellente maîtrise de la française.

### **6. Présentation des offres :**

Les dossiers de candidatures composés d'une lettre de motivation, d'un formulaire P.11, d'un curriculum vitae, des copies de diplômes certifiées conformes à l'original et des attestations de services ou preuves de consultances pertinentes seront déposés sous pli fermé portant la mention « *Candidature pour le poste de Consultant national – Stratégies anti-corruption* » au siège de la représentation du PNUD, Green building 4470 Chaussée du Peuple Murundi au plus tard le **lundi le 29 Septembre à 17H00**.

**Les candidatures féminines sont vivement encouragées.**